



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles du Grand-Est
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Marne

Dossier suivi par : Arnaud DESCHAMPS

Objet : demande de permis de construire

**MAIRIE DE MATIGNICOURT
GONCOURT
1 place de la Mairie
51300 MATIGNICOURT GONCOURT**

A Reims, le 22/01/2022

numéro : pc35621b0004

adresse du projet : LE CHEMIN DE CLOYES LES MALBARBES
51300 MATIGNICOURT-GONCOURT

nature du projet : Parcs photovoltaïques

déposé en mairie le : 28/10/2021

reçu au service le : 06/12/2021

servitudes liées au projet : LCAP - hors sites et hors abords -

demandeur :

SAS C.P.E.S LAC DE CLOYES - M PETIT
JEAN-FRANCOIS
330 RUE DU MOURELET
ZI COURTINE
84000 AVIGNON

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou dans le champ de visibilité d'un monument historique. Il n'est pas situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou d'un site classé ou inscrit. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Ce projet n'appelle pas d'observation.

L'installation d'une centrale photovoltaïque flottante sur cet ancien site de gravières et sablières n'est pas de nature à modifier particulièrement l'aspect des lieux, le projet n'appelle pas d'observation particulière.

L'architecte des Bâtiments de France

Arnaud DESCHAMPS